

<http://divergences.be/spip.php?article55>



COMMUNIQUE SORBONNE EN EXIL

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2006 - N° 1 (Avril/April 2006) - 5- Documents, Today or some Years Ago - Contre le CPE et plus -

Date de mise en ligne : jeudi 30 mars 2006

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

4 ème communiqué du comité d'occupation de la Sorbonne en exil

Sommaire

- [Mise au point](#)

Mise au point

Communique 4

La Sorbonne, avec ses airs d'éternité. Enceinte d'histoire suspendue. Couloirs de marbre comme un étang gelé. « Faute de soleil, sache mûrir sous la glace ». Il y a dix jours, un dégel, une soirée contre les siècles. Un feu de tables, les tracts de l'UNI : flamme plus haute qu'un homme, au milieu de la cour, la cour d'honneur. Ça ne murmure plus dans les amphis, dans les couloirs, ça ne discours plus, ça s'entrechoque, à la recherche d'une composition. Ça commence. Ça jette, des cris, des extincteurs, des chaises, des échelles, sur les flics. Un monstre se réveille.

Le pouvoir est stupide. Il fait du footing. Il a cru anéantir, en nous expulsant, le souffle qui a émergé là. Bêtise. Bêtise lourde comme une unité centrale sur le casque d'un CRS. En nous exilant, il n'a fait qu'étendre au monde notre terrain d'action. Grâce lui soit rendue de nous avoir pris notre Sorbonne, de nous en avoir dépossédé. En y posant sa police, il l'a offerte à tous les dépossédés. A l'heure où nous écrivons, la Sorbonne n'appartient plus aux sorbonnards, elle appartient à tous ceux qui, par la parole ou le cocktail, entendent la libérer.

Depuis notre exil, donc, quelques pensées sur l'état du mouvement.

Mise au point n°1 : Nous sommes en lutte contre une loi votée à la majorité par un parlement légitime. Notre seule existence prouve que le principe démocratique du vote à la majorité est contestable, que le mythe de l'assemblée générale souveraine peut être une usurpation. Il appartient à notre lutte de limiter autant que possible la tyrannie du vote majoritaire. Trop d'espace accordé aux assemblées générales nous paralyse, et ne sert qu'à conférer une légitimité de papier à quelques bureaucrates en herbe. Elles neutralisent toute initiative en instituant la séparation théâtrale entre les discours et les actes. Une fois votée la grève illimitée jusqu'au retrait de la loi sur l'égalité des chances, les assemblées générales doivent devenir un lieu de palabre, de mise en commun des pratiques, des

idées, des désirs, un moment de notre constitution en force, non plus la scène de toutes les luttes de pouvoir, de toutes les intrigues pour emporter la décision.

Mise au point n°2 : Les bureaucraties syndicales, bien qu'elles persistent dans leurs habituelles manipulations, ne sont pas un obstacle aussi sérieux au mouvement réel que les réflexes citoyens de pacification, diffus parmi nous. Durant la nuit de l'expulsion de la Sorbonne, une partie des étudiants ne savaient pas pourquoi ils étaient là ni ce qu'ils pouvaient faire, moins encore ce qu'ils devaient faire. Ils promenaient avec eux l'angoisse d'une liberté offerte mais impossible à saisir, faute de l'avoir désirée. Une semaine plus tard, au fil des occupations, des affrontements avec les forces de l'ordre, l'impuissance revendiquée laisse place au goût innocent de l'action directe. Le pacifisme retourne à ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : une pathologie existentielle bénigne.

Mise au point n°3 : La lutte appartient à ceux qui la font, pas à ceux qui voudraient la contrôler.

Mise au point n°4 : Le mouvement permanent, celui de la circulation de tout, est la condition paradoxale du maintien en l'état de la machinerie capitaliste. Tout aussi paradoxalement, l'interruption de son fonctionnement est la condition de tout début de bouleversement. Par le blocage, nous luttons contre le blocage absolu de la situation.

Mise au point n°5 : Nous nous référons à 68, il est vrai, non à ce qui s'est effectivement passé en 68, à son folklore, à la Sorbonne occupée d'alors, aux barricades du Quartier latin, mais à ce qui ne s'est pas passé en 68, au bouleversement révolutionnaire qui n'a pas eu lieu. ON voudrait, en nous projetant dans le passé, nous extraire de la situation et nous faire perdre l'intelligence stratégique de celle-ci. En traitant 68 comme un simple mouvement étudiant, on voudrait éloigner la menace encore présente de ce que 68 a pourtant été, une grève sauvage générale, un éclat de grève humaine.

Mise au point n°6 : L'idée de débattre démocratiquement, chaque jour, avec les non-grévistes, de la reconduction de la grève est une aberration. La grève n'a jamais été une pratique démocratique, mais une politique du fait accompli, une prise de possession immédiate, un rapport de force. Nul n'a jamais voté l'instauration du capitalisme. Ceux qui prennent parti contre la grève se placent pratiquement de l'autre côté d'une ligne de front, au travers de laquelle nous ne pouvons échanger que des invectives, des coups et des œufs pourris. Face aux référendums mis en place pour casser la grève, il n'y a pas d'autre attitude à adopter que leur annulation par tous les moyens.

Mise au point n°7 : Une étrange idée hante ce mouvement, celui d'une occupation des facultés aux heures ouvrables. D'une occupation qui ne serait pas libération de l'espace. Où vigiles, pompiers, administration, prétextes d'autorité et de sécurité continueraient à exercer leur empire infantilisant, où l'université resterait platement l'université. Il est vrai

que cet espace, une fois conquis, nous devrions le peupler, le peupler d'autre chose que du désir de retourner à la normale. Nous placer dans la perspective sereine qu'il n'y aura pas de retour à la normale. Puis habiter cette irréversibilité.

Mise au point n°8 : Les coordinations nationales reflètent la stérilité d'une certaine idée, classique, de la politique. Les syndicalistes et les groupuscules gauchistes (PT, LCR, LO, UNEF, SUD, FSE, Combat, CRI, Groupe bolchévique) proposent à des AG atones des plateformes pré-rédigées par leurs directions. Dans une ambiance qui fleure bon le n-ième congrès du PCUS, la coordination nationale ne déroule qu'un jeu de pouvoir soviétique entre « orgas ». Nous opposons à cela l'idée d'une coordination parallèle prenant exemple sur le mouvement lycéen de l'année dernière, une coordination ouverte qui n'est qu'un lieu itinérant d'élaboration stratégique nationale.

Mise au point n°9 : Nous sommes les héritiers de l'échec de tous les « mouvements sociaux » non seulement depuis trois ans (profs, retraites, intermittents, LMD, EDF, lycéens), mais depuis 1986 au moins. De ces échecs, nous avons tiré les leçons. Le premier d'entre eux porte sur les médias. En se faisant écho du mouvement, les médias en deviennent de fait une composante qui, lorsqu'elle se retire (généralement au même moment que les bureaucraties syndicales) viennent provoquer son effondrement. La force d'un mouvement est sa puissance effective, non ce qui s'en dit, les ragots sur son compte. Le mouvement doit se garder par tous les moyens, fût-ce par la force, de l'emprise médiatique et élaborer une parole qui lui soit propre.

Mise au point n°10 : Aucun des « mouvements sociaux » des dernières années n'a obtenu en des mois de « lutte » ce que les insurgés de novembre ont discrètement obtenu en trois semaines d'émeute - suspension de toutes les radiations des aides sociales dans les quartiers concernés, rétablissement du financement aux associations les plus absurdes. Et ce sans rien demander. Revendiquer, c'est formuler son existence dans les termes mutilants du pouvoir, c'est concéder à l'adversaire l'avantage du terrain. Même du point de vue de qui veut obtenir quelque chose, c'est con.

Mise au point n°11 : Finis les défilés, les journées d'action décrétées par les centrales. Des occupations et des manifestations sauvages ! L'assemblée des grévistes de Rennes préfère déjà les manifestations « à parcours intuitif », refuse de subir les parcours de la préfecture et la présence de ses sbires. Le service d'ordre a même changé de fonction, comme de nom : il s'appelle « service action » et s'organise pour l'affrontement avec les forces de l'ordre.

Mise au point n°12 : Qu'on ne nous dise plus que ce que nous faisons est « illégitime ». Nous n'avons pas à nous envisager du point de vue des spectateurs de la lutte, ni a fortiori du point de vue de l'adversaire. La légitimité appartient à qui pense ses gestes. A qui sait ce qu'il fait, et pourquoi il le fait. Cette idée de la légitimité est évidemment hétérogène à celle d'Etat, de majorité, de représentation. Elle n'obéit pas au même type de rationalité, elle pose sa propre rationalité. Si le politique consiste en

COMMUNIQUE SORBONNE EN EXIL

la guerre entre différentes légitimités, entre différentes idées du bonheur, notre tâche est désormais de nous donner les moyens de cette lutte. Sans autre limite que ce qui nous paraîtra juste, et joyeux.

Paris, le lundi 20 mars 2006

Reproduction, diffusion et traductions encouragées